



o . d . a . e

observatoire du droit
d'asile et des étrangers

Témoignage

Les difficultés d'une suisse pour se marier avec une personne sans statut légal

En date du mois d'août 2007, mon ami et moi voulions nous marier en Suisse. Il travaillait sans statut légal en Suisse depuis 2006. Nous nous sommes rencontrés sur son lieu de travail et nous sommes fréquentés pendant une année. Nous nous sommes renseignés auprès de l'ambassade de Suisse à Skopje qui nous a informés des documents que nous devons rassembler pour nous marier. Une fois les documents authentifiés sur place à Skopje avec l'apostille, nous nous sommes rendus à l'Etat Civil de Fribourg pour déposer notre dossier au mois d'août 2007. La personne qui nous a reçu a refusé de prendre le dossier étant donné qu'il manquait une attestation de domicile pour mon futur mari. Nous lui avons demandé comment faire pour obtenir ce papier. Elle nous a gentiment expliqué qu'il fallait qu'on se rende au Service de la population et des migrants (SPoMi) à Fribourg pour obtenir un papier qui attestait que mon futur mari était en Suisse. Chose que nous avons faite malheureusement. Mon futur mari a été traité comme un assassin et je dirais que moi aussi. Nous avons eu droit à des questions et à ce moment on a gardé le passeport de mon futur mari en disant qu'il devait retourner dans son pays. Il a quand même obtenu un papier comme quoi il y avait une étude de son dossier au SPoMi pour savoir s'il pourrait rester en Suisse ou pas. Avec cela nous nous sommes rendus à l'Etat Civil de Fribourg. Ils ont accepté de prendre le dossier mais malheureusement l'Etat Civil n'a pris notre dossier qu'au mois de janvier 2008 pour vérification. Entre temps mon futur mari a été renvoyé dans son pays (la Macédoine).

Avant que mon futur mari ne reparte dans son pays, nous avons été convoqués par l'Etat Civil de Fribourg chacun séparément pour avoir à répondre à certaines questions qu'on nous posait. Mon mari est retourné en Macédoine au mois d'octobre 2007 selon l'ordre du SPoMi.

Nous avons ensuite déposé une demande de visa à l'ambassade de Suisse à Skopje pour qu'il puisse venir en Suisse pour qu'on puisse se marier. Entre temps l'Etat Civil avait étudié notre dossier qui avait été accepté pour le mariage. On nous a communiqué une date de mariage qui était en février 2008.

N'ayant toujours pas de réponse du SPoMi nous leur avons apporté la confirmation de la date du mariage. Quelques jours après nous avons reçu une lettre de leur part nous disant qu'ils avaient l'intention de refuser la demande de visa étant donné que j'étais encore dépendante de ma mère car nous attendions de prendre un appartement après notre mariage (je précise quand même que je suis aux études de médecine encore mais que j'ai une fortune personnelle importante, preuve que je leur ai fourni pour le dossier). Au guichet une personne m'a dit que le mieux pour nous c'était d'aller nous marier en Macédoine et de refaire une demande de visa pour regroupement familial.

Chose que nous avons faite en février 2008. L'ambassade de Suisse à Skopje nous a beaucoup aidés. Ils ont accepté de refaire la demande de visa sans nous faire refaire tous les papiers qui coûtent une certaine somme. À ce jour nous sommes mariés depuis février 2008. Une entreprise a écrit une lettre au SPoMi pour leur dire que si mon mari obtient un permis B, il aura une place de travail dans la société. La transcription du mariage a été faite très rapidement après le reçu de l'ambassade de



Suisse à Skopje. Il est inscrit depuis le mois de mars 2008 dans les registres de l'Etat Civil.

Nous espérons toujours une réponse de la part du SPoMi pour qu'il puisse me rejoindre et commencer à travailler, mais à ce jour nous n'avons reçu aucune nouvelle. Je profiterai des prochaines vacances pour le rejoindre en Macédoine. Cela fait deux mois que je n'ai pu y retourner.

Je voudrais préciser qu'à part la distance qui sépare les gens qui s'aiment et qu'on n'accepte pas en Suisse, il faut aussi voir le côté financier que cela engendre cette séparation. Depuis que mon mari est parti, je suis retourné en Macédoine durant chacune de mes vacances pour passer un peu de temps avec lui. Chaque billet d'avion aller et retour me revient à Fr. 550 frs. Pour pouvoir rester en contact, on se téléphone régulièrement. Il me manque. Je n'ose dire la somme dépensée pour cela jusqu'à ce jour. Et encore devoir prendre un avocat pour nous défendre, cela n'est pas gratuit non plus.

Dites bravo aux gens qui n'acceptent pas cette loi qu'ils veulent imposer et qu'ils imposent déjà maintenant et même en 2007.

Témoignage de « Natasha » (prénom fictif), le 1^{er} juillet 2008